



GUIDE DU PARRAINAGE FAEZA

Opération 2011

- 1) Contexte**
- 2) Organisation générale**
- 3) Les étapes clefs**
- 4) Annexes**
 - **La charte d'engagement Parrain/filleul**
 - **Le carnet de Bord du parrainage**
 - **Le Tableau de Bord de suivi du parrainage**

Coordinatrice de l'opération parrainage 2011

Malika AKKAOUI
04 78 68 58 89
malika.akkaoui@faeza.com

I-Contexte

➤ **Éléments de cadrage**

Définition du parrainage :

Le parrainage consiste à faciliter l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi filleuls rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles (parrains / marraines). Cette démarche nécessite de mobiliser le tissu économique et social et de constituer un réseau de professionnels.

Objectifs d'une opération de parrainage :

- Accompagner un jeune dans ses démarches de recherche d'emploi
- Améliorer la connaissance de l'entreprise et le rapprochement entre le monde de l'entreprise et le monde de l'insertion professionnelle
- Faciliter l'accès à un réseau de professionnels

➤ **La volonté d'implication des chefs d'entreprises sur leur territoire**

Cette opération s'inscrit parmi un ensemble d'actions mises en œuvre sur les territoires par l'intermédiaire des Associations d'entreprises, impliquant les chefs d'entreprises au cœur des enjeux territoriaux, qui touchent de près ou de loin l'environnement de leurs entreprises.

De nombreuses actions sociales... A destination de leurs salariés : crèches, restaurant, gardiennage, etc., autant d'actions mises en place sur les zones d'activités par les Associations qui permettent de répondre aux besoins de leurs salariés.

Favoriser le rapprochement entre les jeunes et le monde de l'entreprise : l'action de parrainage met le jeune demandeur d'emploi au cœur de sa recherche, améliore sa connaissance de l'entreprise, facilite l'accès à un réseau de professionnels

➤ **Le rôle de la FAEZA dans une action sociale commune**

La FAEZA est un lieu privilégié d'échanges et de mise en place d'actions communes entre des chefs d'entreprises déjà réunis dans des structures associatives sur les zones d'activités. L'objectif principal de la FAEZA est donc bien de démultiplier des actions collectives inter entreprises et, en s'appuyant sur un réseau important de chefs d'entreprises, d'avoir un réel impact sur son territoire, tant d'un point de vue économique que social

Par le parrainage la FAEZA peut ainsi être un relais complémentaire dans l'aide et l'accompagnement dans la recherche d'emplois. Elle mobilise ainsi son réseau pour multiplier le nombre de parrains et de filleuls.

➤ **L'emploi : un objet social où l'implication des chefs d'entreprises peut être un véritable levier**

L'accès à l'emploi constitue une action essentielle sur laquelle les entreprises ont un véritable rôle à jouer et levier d'action.

Le parrainage consiste à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes grâce à un accompagnement par des chefs d'entreprises ou cadres en leur permettant de mieux connaître l'entreprise et de l'aborder avec des atouts supplémentaires et en impliquant les entreprises dans un rôle de guide. Pour cette démarche il paraît tout à fait opportun de s'appuyer sur un réseau de chefs d'entreprises existant via les Associations d'entreprises.

L'implication des chefs d'entreprises permet de mettre le demandeur d'emploi au cœur de sa recherche d'emploi et dans un environnement de travail,

➤ **La lutte contre la discrimination**

Cette opération doit également être un vecteur de message de lutte contre la discrimination. Ouvert à tous et toutes, jeunes de moins de 26 ans, cette opération doit permettre de travailler et d'accompagner des demandeurs d'emplois de tout horizon et leur permettre de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi.

L'objectif du parrainage est de créer un « Booster » de l'emploi en apportant à un jeune en difficulté dans ses démarches de recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole. Il est ainsi créé un tandem parrain-filleul qui constitue un lien social pour les jeunes.

Pour le jeune, le parrainage peut devenir est une reprise de confiance, un nouveau départ dans ses recherches d'emploi et un échange souvent intergénérationnel.

II-Organisation générale de l'opération parrainage

➤ Le comité Parrainage de la FAEZA

Le comité Parrainage de la FAEZA est composé des référents sur cette opération :

- Antoine SABRAN, le Président
- Pierre – Emmanuel FANTON, ALYSEE
- Philippe CZUJKO, de l'AIRM
- Sarah PARMENTIER, CCI de Lyon

Ce comité aura en 1er lieu un rôle de **coordination et d'organisation de l'opération Parrainage**. Il sera donc l'interlocuteur pour toutes les Associations d'entreprises partenaires de cette opération.

Il exercera les fonctions suivantes :

- Coordination et animation des relations avec les partenaires externes de l'opération
- Centralisation des candidatures de parrains et de filleuls
- Constitution des binômes parrains / filleuls
- Centralisation du suivi des parrainages et l'évaluation globale de l'opération grâce aux outils mis en place
- Eventuelle intervention dans l'opération de parrainage à la demande de l'Association d'entreprises

Le comité Parrainage FAEZA est donc chargé de superviser l'ensemble des opérations de parrainage et d'en assurer l'impulsion, le suivi et l'évaluation. Il intervient donc à des étapes clés du parrainage et constitue l'interlocuteur de référence pour les Association d'entreprises. Il pourra donc être sollicité à tout moment par le correspondant parrainage en cas de problème ou de questionnement particuliers.

➤ Les correspondants Parrainage dans les Associations d'entreprises

Le correspondant Parrainage est l'interlocuteur, identifié dans chaque Association d'entreprises, chargé du lien avec les différents binômes parrains-filleuls du ressort de son Association d'entreprises.

Un correspondant parrainage doit donc être identifié dans chaque Association d'entreprises partenaire de l'opération pour permettre une bonne coordination de l'opération, en interne à l'Association d'entreprises et entre l'Association d'entreprises et la FAEZA.

Il s'agit d'un rôle clef dans cette opération puisqu'il est à l'interface des relations entre l'ensemble des acteurs du parrainage.

➤ Les partenaires de l'opération

L'identification des filleuls qui feront l'objet de parrainages est faite grâce aux partenariats montés avec des organismes.

III-Les étapes clés de l'opération

➤ La constitution des binômes Parrain / Filleul

La mise en relation entre le parrain et le filleul est, dans un premier temps, organisée par le « comité parrainage » de la FAEZA (évalue la correspondance et l'adéquation entre les profils des parrains et des filleuls). Ce comité soumettra par la suite ses propositions au correspondant de l'Association d'entreprise concernée par le binôme constitué.

Le choix du filleul reposera sur des critères sectoriels (en fonction de la formation ou du métier recherché) et sur des critères géographiques.

➤ La mise en relation entre le parrain et le filleul

Le correspondant parrainage de chaque Association d'entreprises dont est issu le parrain se charge de la mise en relation avec le filleul et assiste au premier rendez-vous du binôme. Ce dernier se déroulera dans les locaux de l'association d'entreprise.

Un email de confirmation du premier rendez-vous est envoyé à chacun par le correspondant parrainage de l'Association d'entreprises. Ce dernier devra être soumis à une réponse de la part du parrain et filleul.

➤ Le suivi du parrainage

Le suivi et l'accompagnement de chaque parrainage est géré par le correspondant parrainage de chaque association. Au total 5 rencontres sont prévues entre le parrain et le filleul. Le correspondant de chaque association devra ensuite assurer un suivi des rendez-vous réalisés et des objectifs de l'action atteints au fur et à mesure et faire un retour et une évaluation des parrainages qui remonteront auprès de la FAEZA.

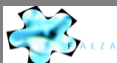
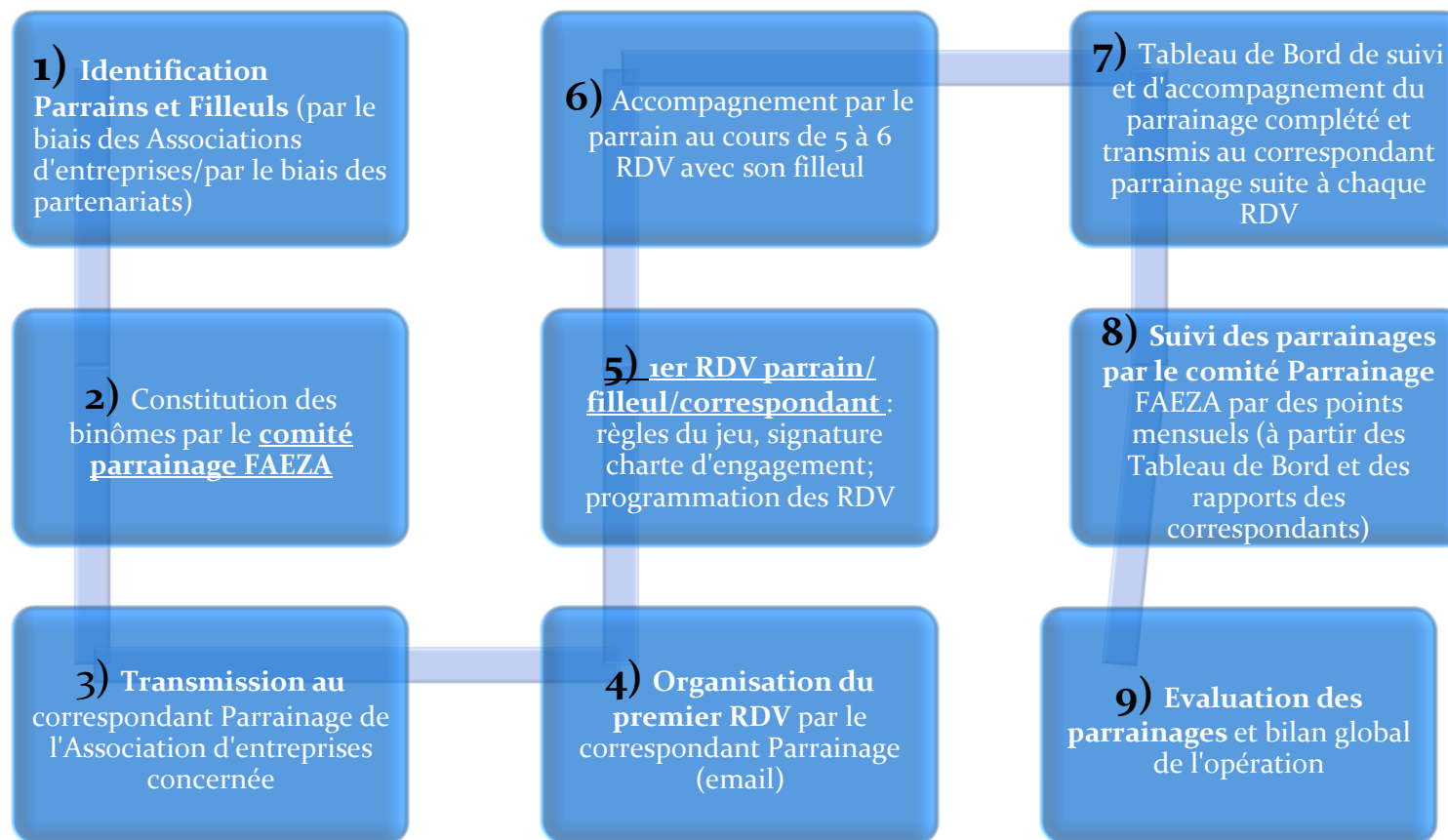
Un tableau de bord de suivi, sera mis en place dans chaque Association et sera centralisé mensuellement par la FAEZA

➤ L'évaluation

Le bilan est effectué dans un premier temps par l'Association d'entreprises, en lien avec le parrain, le filleul et les objectifs réalisés.

Le bilan est ensuite effectué de manière globale, sur l'opération parrainage, par la FAEZA, en fonction des évaluations et bilans réalisés dans chaque structure associative.

III-Schéma organisationnel du parrainage



➤ Les « règles du jeu »

Les grandes règles :

- Avoir au moins réalisé 5 RDV à l'issue du parrainage
- Le parrainage ne doit pas dépasser une durée de 5 mois

L'utilisation des outils de parrainage

Un outil de suivi : le Tableau de Bord de suivi du parrainage

- Un tableau de bord de suivi sera mis en place dans chaque Association et sera centralisé mensuellement par la FAEZA
- Le correspondant parrainage de l'Association sera formé à l'utilisation du Tableau de Bord qui devra être rempli au fur et à mesure des rendez-vous tenus entre le parrain et le filleul, dans chacun des binômes.
- Le correspondant parrainage transmet, mensuellement, le tableau de suivi reprenant chaque parrainage et mis à jour, à la FAEZA.

Le filleul, lui, disposera d'un carnet de bord dans lequel il devra inscrire ses rendez-vous, ses avancées sur chacun des objectifs fixés lors de chaque rencontre avec son parrain, et les objectifs atteints.

Le carnet de bord est l'outil de suivi pour le parrain, tout au long du parrainage et pour le correspondant parrainage lors du bilan du parrainage.

Annexes

Un exemplaire de chaque outil est remis aux parrains, filleuls et correspondant de parrainage

- La charte d'engagement Parrain/filleul
- Le carnet de Bord du parrainage
- Le Tableau de Bord de suivi du parrainage

